

L'hebdo

Aperçu des activités de la semaine
du lundi 20 au dimanche 26 août 2018



POLICE
RIVIERA

320 interventions



AMBULANCE
RIVIERA

71 interventions



PROTECTION
CIVILE RIVIERA
PAYS-D'ENHAUT

16 jours prestations subsidiaires
Prestations au profit de tiers

2 jours engagements
Appuis d'urgence (inondation, incendie, etc.)



SDIS
RIVIERA

20 interventions

Interventions diverses

Les aspects à caractère judiciaire ne sont pas développés dans l'hebdo.



Blonay



25.08.2018 – 0045 : bagarre / agression / trouble de la tranquillité publique

Police Riviera est sollicitée pour une quinzaine de jeunes agités et bruyants au milieu de la route. A l'arrivée des patrouilles, trois d'entre eux continuent de créer le scandale et insultent les agents. Un rapport de dénonciation aux dispositions du Règlement général de police intercommunal leur est annoncé. Un quatrième perturbateur, particulièrement insultant et agressif, est interpellé et conduit au poste de police de Clarens pour les contrôles d'usage et le suivi de l'intervention. Un rapport de dénonciation aux dispositions du Règlement général de police intercommunal lui est annoncé.



Corsier-sur-Vevey



22.08.2018 – 0715 : conduite sous l'influence de stupéfiants

A l'occasion d'un contrôle de circulation au chemin des Fontaines Murées aux Monts-de-Corsier, une patrouille de Police Riviera intercepte un véhicule dont le conducteur conduit sous l'influence de stupéfiants. Procédure engagée, permis de conduire saisi et dénonciation à l'autorité compétente.



24.08.2018 – 0240 : conduite sous l'influence de stupéfiants

Lors d'un contrôle de circulation au giratoire des Terreaux, une patrouille de Police Riviera intercepte un véhicule dont le conducteur conduisait sous l'influence de stupéfiants. Dans la voiture, il est trouvé des produits stupéfiants conditionnés sous différentes formes. Procédure engagée, permis de conduire saisi et dénonciation à l'autorité compétente.



La Tour-de-Peilz



23.08.2018 – 0130 : trouble de la tranquillité publique et acte contraire aux bonnes mœurs

Une patrouille de police entend un fort bruit de musique et de cris provenant d'un appartement à la rue des Remparts. Les policiers se rendent sur place et rencontrent le locataire du logement. Lors de la discussion, des hurlements proviennent de la rue des Remparts. Il s'agit de deux personnes dévêtues ayant quitté précédemment l'appartement et hurlant dans la rue. Ils font l'objet d'un rapport de dénonciation aux dispositions du Règlement général de police intercommunal après les avoir priés de se rhabiller et de cesser leurs nuisances.



Montreux



22.08.2018 – 1343 : trouble de la tranquillité publique / nuisances

Police Riviera est sollicitée pour un groupe de jeunes se trouvant sur la berge du port du Basset à Clarens et écoutant de la musique à un niveau sonore trop élevé. Le propriétaire de l'enceinte acoustique est informé d'une dénonciation aux dispositions du Règlement général de police intercommunal. Les policiers font cesser les nuisances avant de quitter les lieux.



23.08.2018 – 0119 : atteinte à la sécurité publique

La Police constate la présence de trois jeunes cheminant à l'avenue du Casino. Arrivés vers la rue Bon Port, ils enlèvent et emportent un falot lumineux et un cône sécurisant les travaux. Les individus sont appréhendés et identifiés. Sur demande des policiers, les jeunes remettent les objets en place. Un rapport de dénonciation aux dispositions du Règlement général de police intercommunal leur est annoncé.



24.08.2018 – 1400 : accident de circulation

Accident de circulation à l'av. de la Riviera à Montreux. Un automobiliste a heurté l'arrière d'un motorcycle. Le motard chute sur la chaussée et souffre de douleurs aux jambes. Il est conscient et pris en charge par l'ambulance. Les policiers demandent une dépanneuse pour la moto.



25.08.2018 – 0227 : trouble de la tranquillité / nuisance

La Police intervient dans un parc public à Montreux. Trois jeunes écoutent de la musique diffusée à haut volume. Le propriétaire de l'enceinte acoustique est informé d'une dénonciation aux dispositions du Règlement général de police intercommunal. Les policiers font cesser les nuisances avant de quitter les lieux.



Vevey



24.08.2018 – 0108 : trouble de la tranquillité / nuisance

Police Riviera est sollicitée suite à des plaintes pour des nuisances sonores sur le Quai Perdonnet. Lors d'un premier contact avec les personnes occasionnant du bruit, les policiers ne constatent pas de perturbations manifestes. Le groupe est sensibilisé sur les problèmes de tapages nocturnes avant que la patrouille ne se retire. Celle-ci doit intervenir à nouveau plus tard dans la nuit pour les mêmes faits. Le propriétaire de l'enceinte acoustique est alors informé d'une dénonciation aux dispositions du Règlement général de police intercommunal. Les policiers font cesser les nuisances avant de quitter les lieux.



24.08.2018 – 1600 : vol à l'astuce

Un automobiliste stationne son véhicule sur la Grande Place. En revenant, il constate un pneu arrière crevé. Afin de changer le pneu, il dépose sa sacoche sur le siège conducteur qu'un individu réussit à dérober alors que le conducteur est distrait par un autre quidam, complice du voleur. Un policier se trouvant dans le secteur en patrouille pédestre a pu interpellé un des auteurs. Une plainte est établie et l'enquête est suivie par la Police cantonale.

Autres



AUTOROUTE

26.08.2018 - 1215 : feu de voiture

Une voiture est en train de brûler sur la bande d'arrêt d'urgence de l'autoroute A9, sur la chaussée lac entre Chexbres et Vevey. Les passagers ont pu quitter le véhicule. Neuf pompiers de Vevey sont mobilisés et procèdent aux opérations d'extinction et traitent également la paroi anti-bruit après que l'incendie s'y est propagé. La Police cantonale également sur place pour les besoins du constat.



Radars mobiles

Date	Lieu	Vitesse limitée	Vitesse la plus élevée	Véhicules contrôlés	Véhicules dénoncés	% des usagers en infraction
20.08.18	Jongny, rte du Mont-Pèlerin	50 km/h	72 km/h	*	25	*
20.08.18	Chardonne, rte de Bellevue	50 km/h	60 km/h	443	2	0.451%
21.08.18	St-Légier-La Chiésaz, rte de St-Légier	50 km/h	83 km/h	*	216	*
22.08.18	Blonay, rte des Pléiades	50 km/h	65 km/h	210	8	3.809%

* contrôle effectué avec un appareil radar laser qui ne permet pas de comptabiliser le nombre de véhicules contrôlés

Radars fixes

Lieu	Vitesse limitée	Véhicules contrôlés	Infractions		% des usagers en infraction
			Feu rouge	Vitesse	
Jongny, Rte de Châtel-St-Denis (hauteur adm. communale)	50 km/h	23'562	1	32	0.14%
Clarens, Rue Gambetta (sens descendant)	50 km/h	32'071	24	39	0.196%